

Pour nous, nous recommandons instamment les associations de ce genre à la sympathie tant des ouvriers que des patrons. Nous espérons qu'avec la grâce de Dieu ces associations concourront puissamment au bien commun, surtout si elles se conforment toujours aux ordres de l'autorité ecclésiastique et à la loi de la charité chrétienne.

Comme gage des célestes faveurs et en témoignage de notre paternelle bienveillance, nous vous accordons très affectueusement à vous, très chers fils et vénérables frères, à tout votre clergé, et aux fidèles confiés à vos soins, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 14 juin 1920, de notre pontificat l'année sixième.

BENOIT XV, pape.

M. LE CHANOINE REMI DECARIE

LE vendredi soir, 20 août, à son presbytère, mourait soudainement, d'une poussée d'angine, dans la soixante-seizième année de son âge, et sa cinquantième tout près de prêtrise, M. l'abbé Marie-Rémi-Clothaire Décarie, chanoine honoraire du diocèse, vicaire forain, ancien juge des causes ecclésiastiques, et curé de Saint-Henri depuis trente-huit ans. C'était l'un des anciens du diocèse, le plus ancien curé de la ville de Montréal encore au ministère, et l'un des prêtres sûrement les plus connus et les plus estimés de notre métropole.

Issu de l'une des plus vieilles familles de l'île de Montréal, dont de nombreux membres ont occupé ou occupent un rang élevé dans le clergé, la magistrature, la vie politique ou administrative du pays, M. le chanoine Décarie, qui comptait lui-